

Deuxième Colloque international

Devoir de mémoire : perspectives sociales et théoriques sur la vérité, la justice et la réconciliation dans les Amériques

Ce deuxième colloque international sur le devoir de mémoire¹ a pour objectif de réunir des chercheurs, des membres d'ONG de droits humains et d'organisations de victimes pour débattre de l'état actuel des politiques de mémoire à travers les Amériques. Le colloque vise également à valoriser la contribution des victimes et de défenseur.es de droits humains à l'avancement des connaissances en ce qui concerne le difficile chemin de la vérité, la justice et la réconciliation.

Ce colloque compte poursuivre et approfondir la réflexion entamée en 2004. Les enjeux liés à la vérité des crimes contre l'humanité, leur non-répétition et le rétablissement de la dignité des victimes demeurent des questions très sensibles. Ils exigent de réfléchir et de mettre en œuvre les conditions pour des sociétés engagées dans le respect de la pluralité, des droits humains et de la démocratie. Ainsi, aux notions de vérité, justice et réparation s'ajoutent, parfois en tension, celles de pardon et de réconciliation. Quel bilan peut-on faire des politiques de mémoire à l'heure actuelle dans les Amériques?

À cette première perspective qui touche des dimensions plus classiques des politiques de mémoire s'ajoutent des questions spécifiquement contemporaines auxquelles ce colloque tient à donner une place centrale. En effet, à travers le continent les enjeux concernés par les politiques de mémoire se complexifient avec le temps. Les commissions de vérité sur les crimes des régimes dictatoriaux ont été suivies par d'autres commissions qui ont examiné les exactions commises durant les conflits internes; l'un et l'autre étaient encadrés par le combat des idéologies anticomuniste et anticapitaliste. Aujourd'hui, les crimes contre les communautés et les peuples autochtones sont devenus un enjeu central des commissions de vérité et pour les comprendre il faut tenir compte l'histoire coloniale. De la même manière, les crimes contre les femmes et la violence sexuelle deviennent progressivement un enjeu légitime dans la quête pour la vérité et pour la reconnaissance de la dignité des victimes. Si ces crimes peuvent être à la croisée des chemins entre le combat idéologique et l'histoire coloniale, on ne saurait en rendre compte sans interroger la violence patriarcale. Est-il possible d'établir un rapport entre la visibilisation de ces crimes et le foisonnement théorique et juridique autour des notions de féminicide ou d'ethnocide à travers le continent?

Les commissions de vérité font aujourd'hui face à des défis engendrés par la continuité entre le contexte sociopolitique dans lequel elles voient le jour et celui qui produit les situations de

¹ En 2004, le CRIEC a organisé le premier colloque international au Québec sur les politiques de mémoire intitulé *Le devoir de mémoire et les politiques du pardon*. Presque quinze ans plus tard, nous trouvons important et nécessaire de mettre sur pied une deuxième édition qui tiendra compte des nouveaux enjeux relatifs aux politiques de mémoire tout en poursuivant la réflexion entamée en 2004

violence qu'elles examinent. Généralement, les politiques de justice, réparation et réconciliation sont vues comme nécessaires pour permettre la transition démocratique après des régimes dictatoriaux, des conflits armés ou d'autres périodes de violence. Or, dans le contexte actuel, on observe deux types de continuités. D'une part, les faits visés sont de plus en plus imputés à des régimes démocratiques (par exemple Colombie, Mexique, Canada) et souvent il n'y a pas de rupture entre le régime qui met en place des politiques de vérité et celui qui a participé à commettre les crimes. D'autre part, au moment où les commissions de vérité sont mises en place ou que leurs recommandations doivent s'appliquer, les groupes qui se font reconnaître le droit à la vérité, la justice et la réparation continuent à être des cibles. Alors, que ce soit la vérité sur le coup d'État au Honduras, sur la violence faite aux autochtones et aux femmes à travers les Amériques, les crimes dont il est question n'appartiennent pas seulement au passé; c'est dire que les politiques en question ne sont pas vraiment de transition. Dans ces circonstances, quelles sont les implications de la mise en place des politiques de vérité, justice, réparation et réconciliation?

Le programme du colloque est organisé autour de 5 axes.

1. Quelles mesures de vérité, justice et réparation pour rendre efficace la réconciliation?
2. Commissions de vérité et peuples autochtones face à la lutte pour la citoyenneté et pour l'autonomie
3. Les violences sexuelles : du quotidien aux situations de conflit
4. Au-delà de la punition des bourreaux : est-il possible de juger les motifs et les responsables des crimes?
5. Mobilisation sociale et lutte pour la mémoire, la vérité, la justice et la réparation

Le colloque aura lieu à l'UQAM les 26, 27 et 28 avril 2018. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une proposition de communication, en français, anglais ou espagnol, **au plus tard le 20 juillet 2017** avec les informations suivantes :

- (1) Titre pour la communication
- (2) Résumé de maximum 150 mots,
- (3) Affiliation institutionnelle et brève description sur son travail et intérêt en lien avec la thématique du colloque (150 mots maximum).
- (4) Indiquer le panel dans lequel se situe sa communication

La réponse sera communiquée le **1^{er} août 2017**.